Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 29 (1941)

Heft: 2

Artikel: L'âge de la corne en pays fribourgeois

Autor: Peissard, N.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-818195

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Age de la Corne en Pays fribourgeois,

par N. PEISSARD, archéologue cantonal.

En France, de 1924 à 1928, l'affaire de Glozel passionnait au plus haut point l'opinion publique. On se souvient que des découvertes sensationnelles eurent lieu à Glozel, à quelques kilomètres de Vichy, dans le département de l'Allier. Partisans et adversaires s'affrontaient dans des luttes épiques, les uns criant à la supercherie, les autres, dont Salomon Reinach, l'homme de la tiare de Saïtapharnès, d'hilarante mémoire, pourfendaient les incrédules. Bref, c'était une gigantesque pièce montée par d'habiles faussaires; puis le silence se fit le plus complet.

Mais que diriez-vous d'un Glozel fribourgeois? Plaisanterie, me répondrez-vous; nullement, mais fait rigoureusement authentique, vieux d'un bon demi-siècle. Bien peu connaissent aujourd'hui le fameux âge de la corne. Les acteurs de ce vaudeville ont maintenant disparu et c'est par pur hasard que j'en ai rencontré le dernier survivant dans la personne d'un charmant vieillard, M. Emile-Ernest Roulin, domicilié à Chêne-Bourg, près de Genève. Il m'a aimablement autorisé à donner son nom. Celui-ci fut dans sa prime jeunesse intimement mêlé à cette fumisterie. Je le remercie en conséquence d'avoir consenti à égrener pour moi, non sans quelque amertume, ses souvenirs d'antan. Joints à des lettres du professeur William Wavre, conservateur du musée de Neuchâtel, et aux articles du professeur Grangier, parus dans les Etrennes fribourgeoises, ils m'ont permis de reconstituer l'amusante histoire que voici:

Reportons-nous après la correction des eaux du Jura par l'ingénieur Ritter, alors que le niveau des trois lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat avait notablement baissé, que les stations lacustres, de Cheyres à Portalban, émergeaient des eaux. Aussitôt, tel un vol de corbeaux sur un champ fraîchement labouré, une nuée de chercheurs et d'amateurs d'antiquités s'abattit sur ce nouvel Eldorado où chacun fouillait, creusait, remuait la terre, pillait en un motet saccageait nos stations qu'aucun arrêté gouvernemental ne protégeait contre la rapacité de ces modernes vandales. Les riverains pouvaient profiter du beau temps pour fouiller; aussi échangeaientils le produit de leurs recherches contre de beaux écus sonnants et trébuchants. Mais tout a une fin; les stations dévastées s'épuisèrent et le petit commerce périclitait. C'est alors que surgit l'âge de la corne et son industrie. On le dénomma ainsi parce que les faussaires se servaient des cornes ou bois de cerf qu'ils trouvaient en grande abondance dans les stations lacustres.

Vers 1883-1884, un jeune homme d'une quinzaine d'années, Emile-Ernest Roulin, de Forel, avant trouvé une faucille de bronze à la surface d'une des stations de cette commune, la porta à un grand chasseur d'antiquités d'Estavayer, le nommé K.... Voyant que Roulin revenait de temps en temps lui vendre des objets lacustres trouvés en surface et flairant la bonne affaire, K.... résolut de fouiller lui-même les stations de Forel qu'il croyait être riches. Il embaucha donc son indicateur et deux autres personnes de Forel. Sous sa direction ces ouvriers creusaient méthodiquement des tranchées en recueillant soigneusement les objets qu'ils découvraient, si bien que cette station fut complètement saccagée. Au commencement les ouvriers ne remarquèrent aucun fait anormal, mais peu à peu ils acquirent la conviction que K..... truffait les tranchées ouvertes avant de les refermer, en y enfouissant des objets en corne gravée de sa propre fabrication. Pour ce faire, il agissait en secret, de nuit vraisemblablement, toujours en l'absence des ouvriers. Toutefois une chose intriguait ces derniers, c'est que K..... leur interdisait de revenir fouiller ces tranchées truffées. Un amateur se présentait-il et surtout si c'était un archéologue, K..... le conduisait à l'endroit voulu et faisait alors creuser par ses ouvriers qui trouvaient comme par hasard, haches, marteaux de pierre, poinçons en os et autres objets en corne de cerf gravée. Les naïfs mordaient à l'appât d'autant plus facilement qu'ils avaient assisté à la découverte des objets et payaient naturellement le prix fort. Des notabilités d'un canton voisin furent ainsi magistralement mystifiées! Pour attirer les dupes, l'avocat B.... (depuis lors, il fut rayé du barreau fribourgeois), faisait paraître dans la presse suisse des articles enthousiastes sur l'âge de la corne et ses merveilleux produits,

tout comme s'il se fût agi de lancer une nouvelle marque de cigarettes ou de pastilles contre la toux! D'âpres polémiques s'engagèrent dans la presse pour ou contre l'âge de la corne. Là-dessus K..... transporta ses pénates et son atelier clandestin à Cortaillod où il continua son lucratif mais peu reluisant trafic en fouillant la station. Mais des archéologues avisés doutaient et soupçonnaient la supercherie sans pouvoir la prouver, car l'archéologie lacustre en était à ses débuts. C'est ainsi que le professeur William Wavre, conservateur du musée de Neuchâtel et M. Max de Techtermann, conservateur du musée de Fribourg, échangeaient leurs soupçons. Notre musée possède quatre lettres de Wavre adressées à Max de Techtermann, mais nous ignorons la réponse faite par le second. Voici des extraits des lettres de Wavre, qui intéressent l'âge de la corne et démontrent l'habileté du faussaire.

27 mai 1884.

« Pour la course à Forel, je serais d'avis de la remettre à plus tard, tout d'abord parce que notre installation du musée archéologique et historique si longtemps retardée s'effectue ces jours-ci, puis ensuite parce que sous le rapport de l'authenticité de ces curieuses pièces découvertes à Forel et à Font la preuve paraît actuellement faite. Deux amateurs habitant le canton de Vaud se sont rendus sur place et fouillant eux-mêmes avec toute la sagacité et l'attention voulues ont mis au jour de ces objets en corne et en os avec dessins. Ce qui évidemment ne veut pas dire que tout soit exact et sans retouches. »

Lettre sans date.

« Autre chose. Il serait très nécessaire d'arriver à voir clair dans la question de Forel. Cette station, comme vous le savez, aurait produit toute une série de néphrites emmanchées dans des instruments de corne à dessins excessivement curieux, s'ils sont vrais; des bracelets en corne et en os également à dessins ou stries caractéristiques. Or, il est plus que probable que le tout est une invention très habile d'industrieux faussaires. Seriez-vous disposé à vous rendre à Forel un des jours de la semaine prochaine ou même déjà dimanche prochain et nous procéderions sur place à une enquête pour la-

quelle nous demanderions le secours et l'aide de MM. de Boccard et Charles Périer d'Estavayer. »

30 septembre 1884.

« Reprenons la question des antiquités de Forel. Voici ce qu'il y a de nouveau: Je vous avais déjà parlé des deux collectionneurs du canton de Vaud qui avaient vérifié par eux-même les travaux du nommé K...., précédemment à Estavayer, actuellement à Cortaillod; or actuellement ne voilà-t-il pas que le même homme trouve à la station de pierre de cette localité en creusant plus profond, encore des mêmes objets en corne à dessins variés dans ce genre (suit un dessin): colliers, couteaux, pendelogues, etc... J'ai assisté à une fouille il y a 15 jours et je suis ébranlé dans ma conviction que le tout était faux. Je compte cependant faire encore une fouille sans K.... et entouré de toutes les précautions possibles. Cependant K.... qui a une riche collection de ces objets provenant de Font, Forel et la Betille, cherche à vendre le tout. Cela vaut la peine de venir voir par vous-même et, cas échéant d'acheter; de mon côté j'achèterais ce qui vient de Cortaillod et si nous sommes dupes du vendeur nous nous consolerons ensemble!»

4 décembre 1884.

« Le moment est venu où la question des antiquités de la corne de Forel et de Cortaillod va se traiter au grand jour. Vous avez peut-être vu dans la « Suisse libérale » du 1^{er} ou dans le « Journal de Genève » du 2 courant, la lettre de K..... — anciennement à Estavayer et fixé actuellement au Petit-Cortaillod — et la rectification dont je l'ai fait suivre dans le numéro du 3 décembre. La « Suisse » a reçu de lui aujourd'hui une longue lettre qui ne sera pas publiée, mais qui sera lue à la Société d'histoire dans sa prochaine séance où je compte transporter le débat.

« Or je suis fort mal renseigné sur la station de Forel. A qui dois-je m'adresser pour avoir des détails sur les fouilles qui y ont été faites, par qui ? à quelle profondeur ? sur le terrain de qui ? quelle créance peut-on accorder aux ouvriers qui auraient extrait de ces antiquités ? N'en a-t-on pas fabriqué ? Pour quelles raisons K.... a-t-il quitté Estavayer ? »

Ici vient se greffer l'affaire du célèbre « bouclier de bronze » trouvé soi-disant à Forel et dont fut victime le musée de Neuchâtel.

(Encore une funambulesque histoire!) Dans cette affaire, le jeune Roulin servit sottement d'intermédiaire en portant le bouclier (qu'il croyait authentique) accompagné d'un billet faussement signé du nom de Wavre à M. de Coulon qui, trompé, paya le prix demandé, soit 100 fr. Le faux étant patent, Roulin fut condamné, lui, le simple comparse, par le Tribunal d'Estavayer alors que le vrai coupable échappait de justesse et avec habileté à l'action de la Justice. Peu de temps après, une pétition signée par toute la population de Forel-Autavaux-Rueyres-les-Prés, certaine que Roulin avait été un jouet et qu'il était innocent, obtint sa libération.

K....., l'inventeur de l'âge de la corne, fit école, car nous trouvons, en effet, quatre ateliers clandestins de faux lacustres, dont trois à Estavayer et le quatrième à Autavaux. K.... s'était spécialisé dans la fabrication des faux en corne gravée, tandis que les autres fabriquaient toutes sortes de pièces. Tous inondaient le marché de leurs produits réalisant ainsi de coquets bénéfices. Certaines collections de Suisse et de l'étranger mêmement furent formées pour une bonne part de ces faux que ne dédaignaient pas du tout certains musées suisses et non des moindres. Mais le poète latin disait déjà de son temps que Jupiter aveuglait ceux qu'il voulait perdre, ce que nous pouvons traduire par le proverbe moderne plus réaliste: « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise »; c'est ce qui arriva. Enhardis et grisés par le succès, nos faussaires eurent l'idée d'imiter la céramique lacustre. Ce faisant, ils étaient perdus, car cette poterie de l'âge du bronze, très caractéristique tant par son galbe que par sa pâte spéciale et par sa cuisson irrégulière à l'air libre, est, peut-on dire, inimitable. En ce moment, j'ai sous les yeux quatre vases de cette industrie broyarde, leur fausseté éclate au premier regard et on sourit de tant de naïve audace. Les faussaires s'étant enfin démasqués, la police entra en action. Elle perquisitionna, à Estavayer, chez les frères Lucien et Jules Y...., chez les frères L....., et chez le nommé M....., à Autavaux, chez Charles M.... Elle séquestra outillage et faux fabriqués. Une perquisition eut lieu aussi à Forel, chez Roulin, mais la police fit buisson creux, car Roulin n'avait jamais ni fabriqué ni vendu (sauf le fameux bouclier) d'objets de l'âge de la corne. Toute la bande dut comparaître devant le tribunal d'Estavayer.

La comédie étant ainsi terminée, le rideau tomba et l'âge de la corne entra dans le domaine de la légende et de l'oubli!

Le matériel saisi fut déposé au musée cantonal où il se trouve encore aujourd'hui accompagné de la note suivante de la main du professeur Musy, alors conservateur:

AGE DE LA CORNE

Filouteries lacustres. Objets saisis juridiquement à leurs auteurs. 1888.

Examinons maintenant l'outillage d'un faussaire et nous constaterons immédiatement qu'il était aussi simple que peu coûteux. Outre le classique et indispensable couteau de poche bien affilé et la meule tournante (que je nomme ainsi par opposition à la meule dormante ou fixe en usage chez les lacustres), il y a deux limes plates, une lime triangulaire, un poinçon-lime pour forer la pierre, un marteau de forme bizarre, outil de fortune, semble-t-il, une boucharde de tailleur de pierre et un rouleau de bois de 33 cm. de longueur sur 6 cm. de diamètre. Cet outillage devait être complété, cela va de soi, par une forte dose de malhonnête habileté manuelle!

Quant aux faux, il y en a un certain nombre, tels que haches, ciseaux et marteaux de pierre, le tout poli à la meule tournante, pendeloques en pierre et en corne, poinçons en os et en corne, hameçon en corne de la plus haute fantaisie, pointe d'andouiller ornée de points gravés, lampe formée de la base d'une ramure de cerf, bracelet en étain qui n'est qu'un grossier surmoulage, harpon en bois de cerf, quatre vases moulés à l'aide du rouleau ci-dessus mentionné, un poignard avec sa poignée en bois devant servir à faire un moule pour couler cette pièce en bronze, etc., etc.

Dans cette catégorie d'objets, notre musée s'est rendu acquéreur voici 35 ans, d'une très belle pièce. C'est une hache terminée par un pic rectangulaire en serpentine noire perforée. Malheureusement cette superbe pièce est un faux très habilement travaillé; tout l'indique: le polissage à la meule tournante, la perforation par un procédé inusité chez les palafiteurs, et le type de hache-pic inconnu des Lacustres. C'est la copie en miniature et en pierre de l'outil dont se servent actuellement encore les terrassiers!